

Direction de la Planification et de l'Urbanisme  
Service de la Réglementation Urbaine



Bruguères

# Plan Local d'Urbanisme

## REVISION GENERALE

### 5-1- Annexes Sanitaires

#### 5.1.1- Adduction d'eau potable

**PLU approuvé par DCC du 27/06/2013**



**toulouse  
métropole**  
COMMUNAUTÉ URBAINE

Toulouse Métropole  
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821  
31505 Toulouse Cedex 5  
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01  
[www.toulouse-metropole.fr](http://www.toulouse-metropole.fr)

## COMMUNE DE BRUGUIERES

### NOTICE EXPLICATIVE

#### Réseau de distribution d'eau potable

---

Juin 2012

L'objet du présent mémoire est de décrire les installations d'alimentation en eau Potable et le réseau de la commune de **BRUGUIERES**.

#### SOMMAIRE :

---

<b>1.</b>	<b>Organisation du système d'Alimentation en Eau Potable (AEP)</b>	<b>3</b>
1.1.	Réseau à l'Est de l'autoroute - Syndicat des Eaux de la Save et des Coteaux de Cadours (SESCC), depuis l'Usine de Saint Caprais (GRENADE)	3
1.2.	Réseau à l'Ouest de l'autoroute - CUGT, depuis l'Usine de Lacourtenourt (TOULOUSE)	5
<b>2.</b>	<b>Le système d'AEP de la Commune de BRUGUIERES</b>	<b>7</b>
2.1.	Réservoirs	7
2.1.1	Réservoir de BRUGUIERES et château d'eau de SAINT SAUVEUR (ressource Saint Caprais)	7
2.1.2	Réservoirs d'AUCAMVILLE (ressource Lacourtenourt)	7
2.2.	Réseau de distribution en Eau potable	7
2.2.1	Réseau à l'Est de l'autoroute (ressource Saint Caprais)	7
2.2.2	Réseau à l'Ouest de l'autoroute (ressource Lacourtenourt)	7
2.3.	Défense incendie	8
<b>3.</b>	<b>Evaluation des besoins et adéquation du réseau existant</b>	<b>8</b>
3.1.	Situation actuelle de l'approvisionnement en eau à BRUGUIERES	8
3.1.1	Consommation actuelle à BRUGUIERES (ressource St Caprais)	8
3.1.2	Capacité du réseau à assurer la défense incendie	9
3.2.	Consommation future à BRUGUIERES :	11
3.2.1	A l'Ouest de l'autoroute (ressource Lacourtenourt) horizon 2012/2020 :	12
3.2.2	A l'Est de l'autoroute (ressource Saint Caprais) horizon 2012/2020 :	12
3.2.3	A l'Ouest de l'autoroute (ressource Lacourtenourt) horizon au-delà de 2020:	13
3.2.4	A l'Est de l'autoroute (ressource Saint Caprais) horizon au-delà de 2020:	13
3.3.	Diagnostic du réseau prenant en compte l'évolution de la consommation future sur la période 2012/2020 :	14
3.3.1	A l'Ouest de l'autoroute (ressource Lacourtenourt) :	14
3.3.2	A l'Est de l'autoroute (ressource Saint Caprais) :	14
3.3.3	Capacité du réseau à assurer la défense incendie	14
<b>4.</b>	<b>ANNEXE : Schéma de l'alimentation en eau potable de Bruguières</b>	<b>15</b>



## 1. Organisation du système d'Alimentation en Eau Potable (AEP)

---

Le réseau AEP et les installations de la commune de BRUGUIERES relevaient avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 de la Maîtrise d'Ouvrage du **SIE Villeneuve les Bouloc & St Jory**, devenu **SIE Hers-Girou** depuis 2011.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la commune de BRUGUIERES (simultanément avec celle de SAINT JORY) a été intégrée à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse (CUGT) et sa compétence Eau Potable a ainsi été transférée. Le Syndicat Hers-Girou regroupe désormais 9 communes situées au nord de TOULOUSE : BOULOC, CASTELNAU D'ESTRETEFONDS (délibération du 13 septembre 2011), CEPET, GARGAS, SAINT-RUSTICE, SAINT-SAUVEUR, VACQUIERS, VILLENEUVE LES BOULOC, SAINT-CAPRAIS.

Durant la période transitoire du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, Maître d'Ouvrage, a conclu une convention de coopération avec le SIE Hers-Girou pour assurer la gestion des installations « réseau d'AEP » de BRUGUIERES et confiées à l'exploitant SMEA 31 (Syndicat Mixte Eau et Assainissement de la Haute Garonne) / Antenne de VILLEMUR

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, la gestion du réseau AEP de BRUGUIERES a été confiée à un nouvel exploitant, VEOLIA, par le biais d'un marché de prestation de service.

### 1.1. Réseau à l'Est de l'autoroute - Syndicat des Eaux de la Save et des Coteaux de Cadours (SESCC), depuis l'Usine de Saint Caprais (GRENADE)

L'eau distribuée sur ce quartier de BRUGUIERES est fournie par l'usine de production d'eau potable dite de Saint Caprais, localisée à GRENADE, au lieu-dit « Saint Caprais ».

Cette usine relève du « SIE Save & Cadours », devenu « **Syndicat des Eaux de la Save et des Coteaux de Cadours** » (SESCC) et dessert 50 communes, dont celles du Syndicat Hers Girou, mais aussi **BRUGUIERES** et **SAINT-JORY** qui relèvent de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse (CUGT). Elle fournit en moyenne 24 000 m<sup>3</sup>/j départ usine, mais est susceptible d'atteindre 28 000 m<sup>3</sup>/j en pointe.

L'eau brute provient du Canal Latéral qui longe la Garonne au nord de Toulouse. Elle subit les traitements de potabilisation suivants :

- Décantation / clarification
- Filtration sur sable et charbon actif
- Désinfection : traitement à l'ozone et chloration

La gravière alimentée par la nappe phréatique alluviale de la Garonne, située à proximité de l'usine de potabilisation, constitue une source alternative d'approvisionnement en eau brute (secours en cas de crise).

A l'échelle de l'ensemble des communes du **SIE Hers-Girou**, la production est caractérisée comme suit :

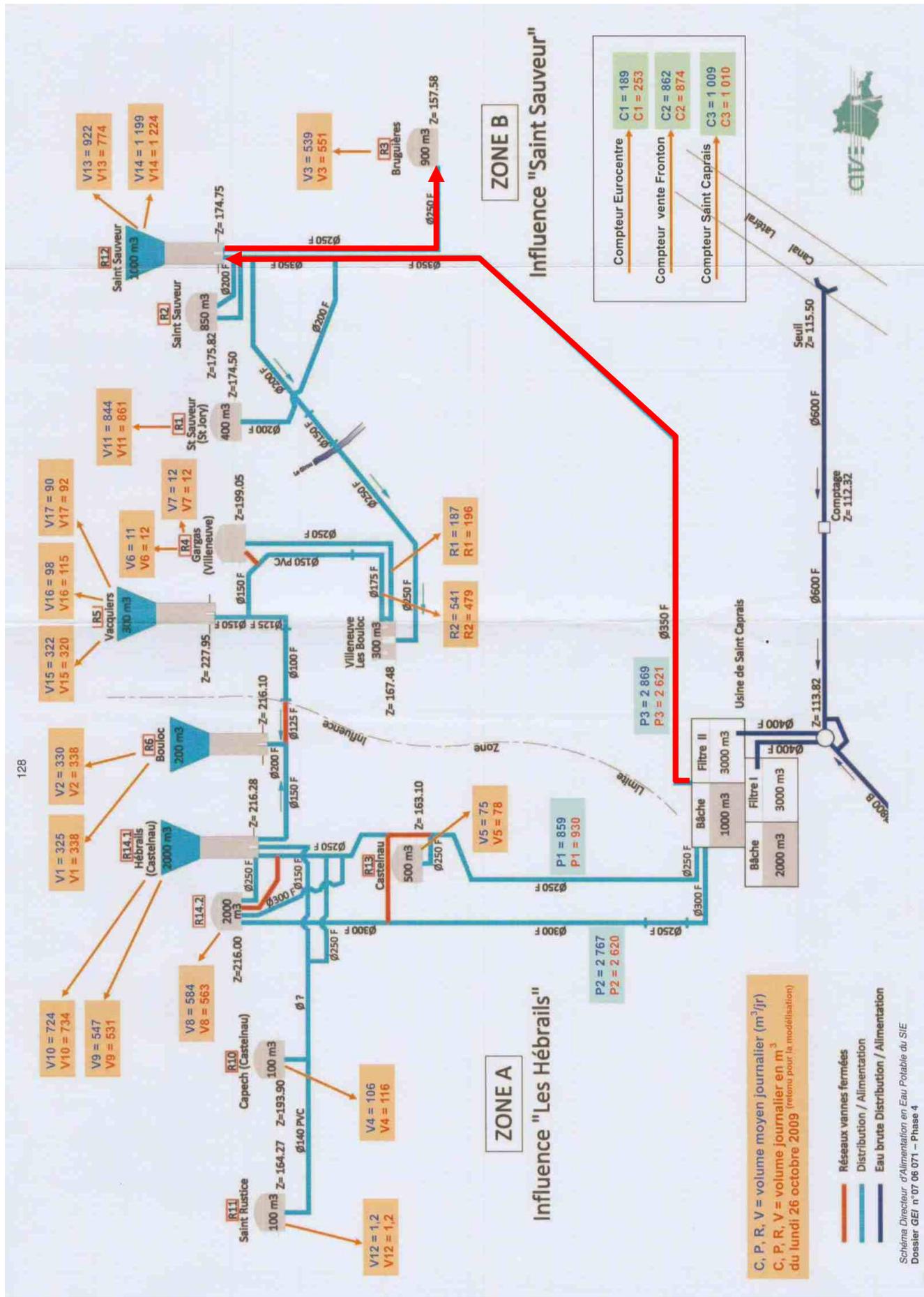
- Du point de vue des volumes produits, les quantités annuelles évoluent de 2 412 257 m<sup>3</sup> pour l'année 2006 à **2 689 297 m<sup>3</sup> pour l'année 2010**.
- Du point de vue des variations mensuelles, le coefficient de pointe de production (rapport entre le volume produit le mois de pointe et le volume moyen mensuel) évolue en décroissant de manière relativement continue entre 2006 et 2010, de 1,35 à 1,14

Ces chiffres sont à mettre en parallèle avec l'augmentation de la population relevant du syndicat (estimée à 23 490 habitants en 2006 contre **25 747 habitants en 2010**).

A partir de l'usine de production de St Caprais basée à GRENADE, l'eau est acheminée par un réseau de canalisations, exploité par le **SMEA 31**, vers différents réservoirs dont le **château d'eau de St Sauveur** (commune de ST SAUVEUR) qui alimente BRUGUIERES.

La commune de BRUGUIERES est alimentée par ce réseau d'adduction de la façon suivante :

- Canalisation 350 mm : de l'Usine Saint Caprais (GRENADE) au Château d'eau de ST SAUVEUR
- Canalisation 350 mm : du Château d'eau de ST SAUVEUR au réservoir de BRUGUIERES



## **1.2. Réseau à l'Ouest de l'autoroute - CUGT, depuis l'Usine de Lacourtenourt (TOULOUSE)**

L'eau distribuée sur ce quartier de Bruguières provient de l'**Usine de traitement des eaux de Lacourtenourt**, sur la commune de TOULOUSE. Elle relève de la maîtrise d'ouvrage du Grand Toulouse depuis 2009, mais continue à être exploitée dans le cadre du contrat de délégation (affermage) confié à la société Veolia.

L'**usine de Lacourtenourt** continue à approvisionner les communes du SIVOM des cantons Centre et Nord, dans le cadre du contrat d'affermage en cours.

On distingue deux sources d'approvisionnement en eau brute :

- Le Canal Latéral à la Garonne
- La Garonne

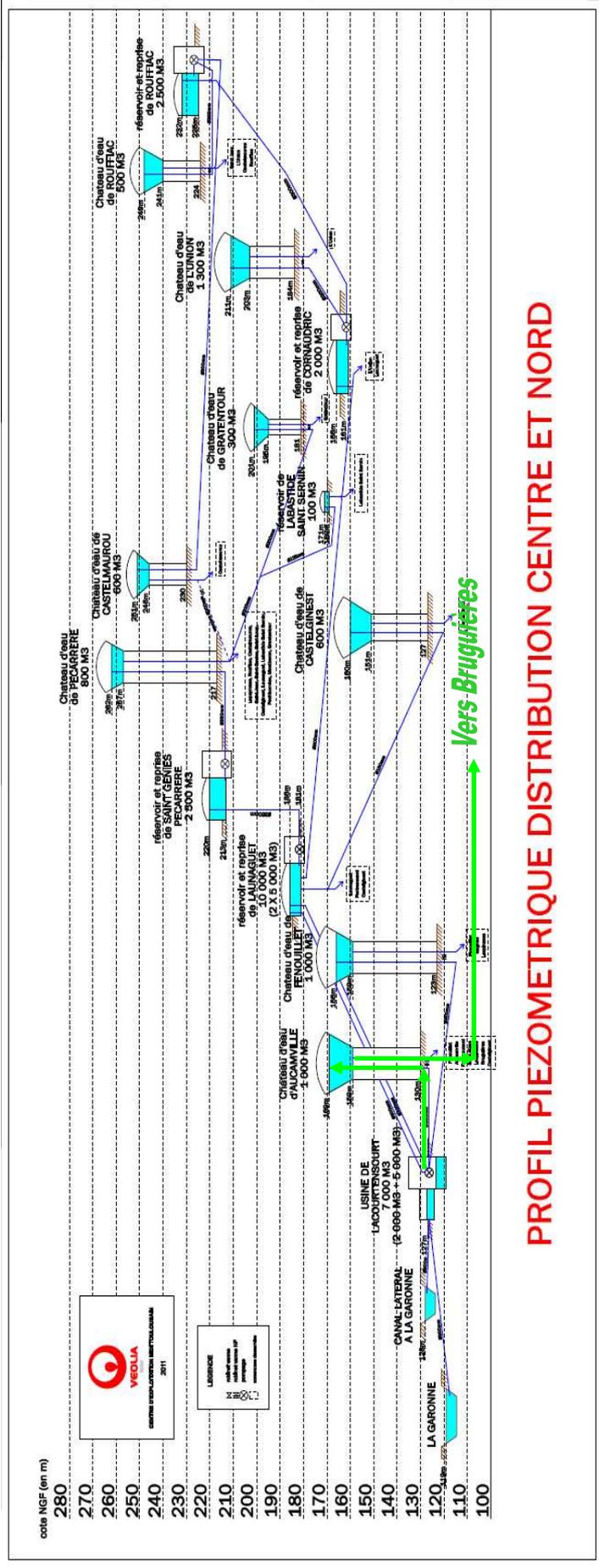
Du point de vue des traitements, avant d'être acheminée aux consommateurs par un réseau de distribution, l'eau subit les traitements suivants :

- prétraitement,
- pré-ozonation,
- acidification au CO<sub>2</sub>,
- coagulation / floculation / décantation,
- filtre sable,
- stérilisation à l'ozone,
- filtration sur charbon actif en grains,
- chloration à l'eau de javel.

A l'échelle de l'ensemble des communes desservies par l'usine de production de Lacourtenourt, les volumes d'eau produits et vendus (selon décret du 2 mai 2007 relatif au RPQS) sont caractérisés comme suit :

- **Volume annuel produit : 5 868 501 m<sup>3</sup> en 2007 à 6 300 473 m<sup>3</sup> en 2010**
- **Volume annuel d'eau vendu : 4 826 418 m<sup>3</sup> en 2007 et 4 860 283 m<sup>3</sup> en 2010.**

Des travaux importants devraient être réalisés sur le site de l'usine de production de Lacourtenourt pour la mettre aux normes (sécurité énergétique, périmètre de protection, ouvrages), voire envisager d'autres ressources en eau en eau potable pour alimenter le réseau aujourd'hui desservi par l'usine de Lacourtenourt.



**PROFIL PIEZOMETRIQUE DISTRIBUTION CENTRE ET NORD**

## 2. Le système d'AEP de la Commune de BRUGUIERES

---

### 2.1. Réservoirs

#### 2.1.1 Réservoir de BRUGUIERES et château d'eau de SAINT SAUVEUR (ressource Saint Caprais)

La distribution en eau potable depuis l'usine de Saint Caprais est assurée par un **réservoir au sol de BRUGUIERES** situé au 23 Avenue de Montauban, à peu près au débouché de l'impasse de la Tour (capacité : **900 m<sup>3</sup>** – cote TN : 157.58 NGF) qui dessert le territoire communal situé à l'Est de l'Autoroute.

Ce réservoir est lui-même alimenté **depuis le Château d'eau de SAINT SAUVEUR** (capacité : **1 000 m<sup>3</sup>** – cote TN : 174.75 NGF) par une canalisation diamètre 250 mm.

#### 2.1.2 Réservoirs d'AUCAMVILLE (ressource Lacourtenourt)

La distribution en eau potable depuis l'usine de Lacourtenourt, est assurée depuis le **réservoir d'AUCAMVILLE** (via SAINT-ALBAN et LESPINASSE), qui dessert le territoire communal situé à l'Ouest de l'Autoroute..

Ce réservoir présente les caractéristiques suivantes : Capacité : **1 000 m<sup>3</sup>**, Cote du niveau d'eau trop-plein : 167 m NGF, Cote radier : **159 m NGF** et cote terrain naturel au pied de l'ouvrage : 130 m NGF).

Le remplissage du château d'eau est effectué par une canalisation en fonte ductile de **350 mm** de diamètre provenant de l'usine de Lacourtenourt.

### 2.2. Réseau de distribution en Eau potable

Compte tenu des origines de mise en charge de ces conduites et des cotes altimétriques des habitations, les pressions de desserte rencontrées chez les usagers sont globalement supérieures à 1 bar en conditions normales (hors situation de défense incendie).

#### 2.2.1 Réseau à l'Est de l'autoroute (ressource Saint Caprais)

Il est constitué de **37.1 km de canalisations** de différentes natures (fonte ductile, fonte grise, PVC,...) et différents diamètres.

- Les installations d'eau potable des usagers de la commune de BRUGUIERES **sur ce secteur sont desservies par le réservoir de BRUGUIERES (via le réseau traversant Saint Sauveur).**

#### 2.2.2 Réseau à l'Ouest de l'autoroute (ressource Lacourtenourt)

Une petite partie du réseau (2,5 km de canalisations) est localisée à l'Ouest de l'Autoroute. Elle est constituée de différentes natures (fonte ductile, fonte grise, PVC,...) et différents diamètres. En limite de la commune avec Lespinasse ou Saint Alban, les canalisations sont en Fonte diamètre 150.

- Les installations d'eau potable des usagers de la commune de BRUGUIERES **sur ce secteur sont desservies par le réservoir d'AUCAMVILLE (via le réseau traversant SAINT ALBAN puis LESPINASSE).**

## 2.3. Défense incendie

Pour mémoire, en règle générale, la valeur de la pression de référence au niveau d'un poteau incendie est au minimum :

- de 1 bar résiduel pour un usage incendie (60 m<sup>3</sup> / h pendant 2 H), à contrôler périodiquement (pesage)

Le réseau comporte **82 poteaux d'incendie (PI)**. Aucune pesée de ces dispositifs de lutte contre l'incendie n'a été effectuée en 2011. Ce contrôle réglementaire sera effectué par l'exploitant du réseau en 2012.

Les besoins incendie concernent aussi le stockage de l'eau dans le réservoir, puisque celui-ci doit contenir au minimum le volume d'extinction validé sur le réseau de distribution qui en dépend, soit 120 m<sup>3</sup> pour 1 PI, 240 m<sup>3</sup> pour 2 PI en simultané et ainsi de suite. La préconisation est de régler les niveaux dans le réservoir correctement pour conserver un volume de sécurité incendie de 120 m<sup>3</sup> voire plus selon les préconisations du service incendie.

L'adéquation du volume des ouvrages incendie et de leur mode de gestion devra être analysée à partir d'une modélisation et des préconisations du Service Départemental de Défense Incendie.

## 3. Evaluation des besoins et adéquation du réseau existant

### 3.1. Situation actuelle de l'approvisionnement en eau à BRUGUIERES

#### 3.1.1 Consommation actuelle à BRUGUIERES (ressource St Caprais)

Le rapport annuel de l'exploitant fait apparaître les données suivantes pour la commune de BRUGUIERES :

- **Population : 4 952 habitants en 2009**
- **Nombre d'abonnés : 1 768 abonnés en 2009 et 1 796 en 2010 (soit 2,8 ha/ab pour 2010).**
- **Volume annuel vendu : 240 450 m<sup>3</sup>/an en 2009 et 246 673 m<sup>3</sup>/an en 2010**, soit une moyenne annuelle de 676 m<sup>3</sup> / jour en 2010 pour la commune de BRUGUIERES
- **Consommation unitaire par abonnement : 137,3 m<sup>3</sup> par an**, soit une moyenne journalière de 376 l/j/ab.

Le volume moyen distribué à partir du réservoir de Bruguières est donc de **676 m<sup>3</sup>/j**.

☞ La réserve d'autonomie du château d'eau de Bruguières (capacité : 1 000 m<sup>3</sup> et besoin 676 m<sup>3</sup>/jour) est d'environ 36 heures.

☞ La situation de BRUGUIERES à l'Est de la commune est donc satisfaisante.

☞ Du point de vue de la desserte des consommations domestiques, le réseau ne présente pas de déficience connue dans la situation de BRUGUIERES en 2011.

☞ Toutefois, le redécoupage récent des zones d'intervention pour la compétence Eau entre la Communauté Urbaine du Grand Toulouse et les syndicats des eaux en périphérie nécessitera quelques réaménagements, au nord de BRUGUIERES, afin de clarifier le système de distribution de hameaux isolés et de permettre un comptage des consommations en limite de commune.

### 3.1.2 Capacité du réseau à assurer la défense incendie

Les résultats des pesages 2009 (page suivante) font apparaître que :

- **58 hydrants sur 82 de la commune sont conformes, soit un taux de conformité de 70 %**
- 17 hydrants sont non-conformes, localisés dans la partie dépendant du château d'eau de Bruguières, soit le centre de la commune.
- 7 n'ont pas été testés.

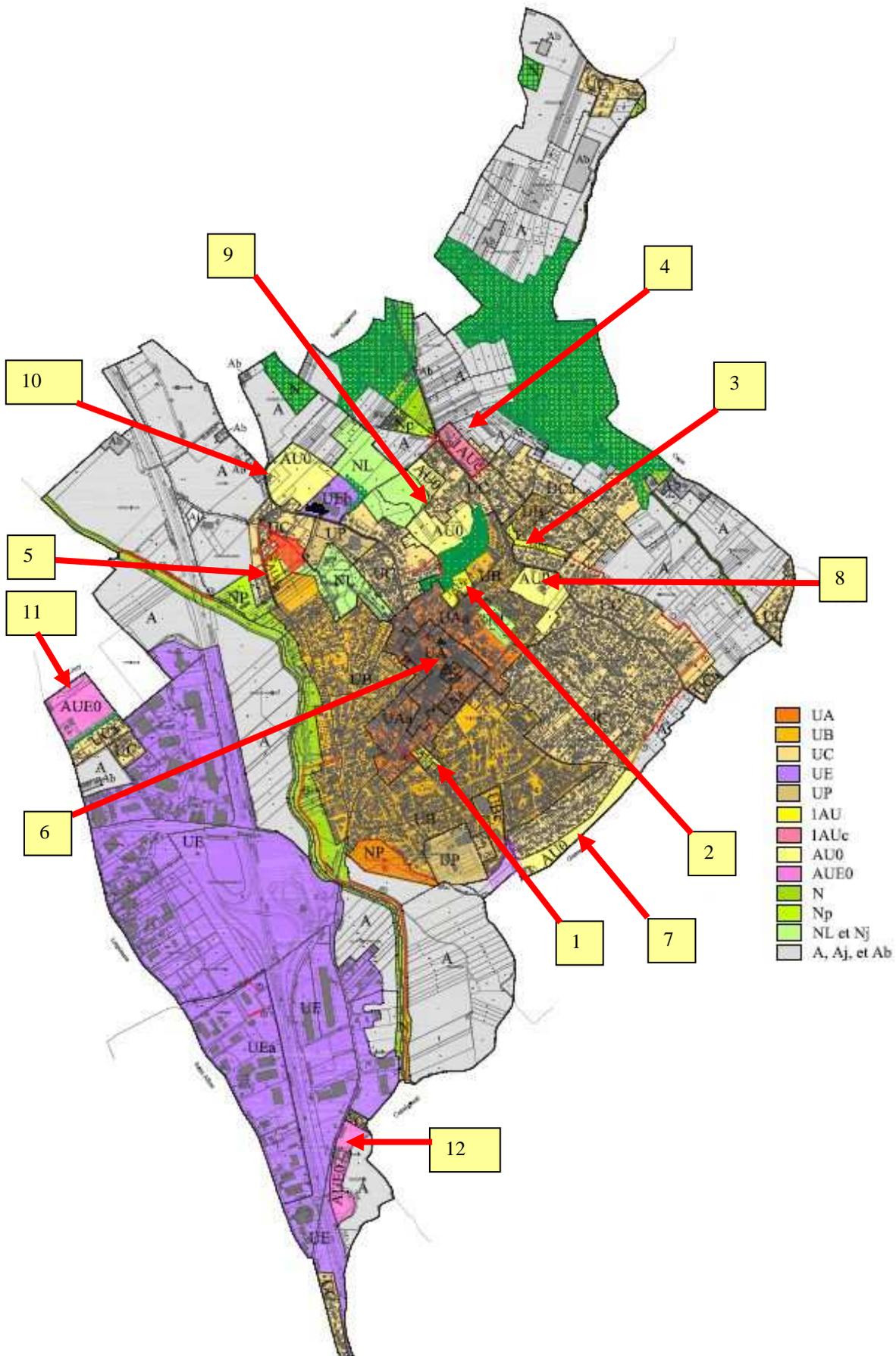
👉 Avec un taux de conformité de seulement 70 %, la défense incendie sur BRUGUIERES ne répond pas aux contraintes réglementaires sur l'essentiel de son territoire.

👉 Les principales causes de ces non conformités sont vraisemblablement le sous dimensionnement des conduites qui pénalisent l'efficacité de la défense incendie.

NOM_LIEU	TYPE_LIEU	JO_DAI	PRECISIONS_DANS_RUE	IMMAT	PRESSIION	DEBIT_LBAR	DIH_VERIFICATION
BOIS (DES)	RUE	13	ANGLE IMPASSE DES BOIS	0001	4	100	28-sept-09
GRATENTOUR (DE)	ROUTE	12	FACE CHEMIN DES EGLANTINES	0002	3	115	28-sept-09
GRATENTOUR (DE)	ROUTE	0	FACE N° 47	0003	3,8	87	28-sept-09
BEL AIR	RUE	5		0004	2,2	53	28-sept-09
TOUR (DE LA)	RUE	0	ROND POINT AVENUE DE MONTAUBAN	0005	2,8	90	28-sept-09
SOLEIL (DU)	IMPASSE	0		0006	3	49	28-sept-09
MONTAUBAN (DE)	AVENUE	0	ANGLE IMPASSE DU BOCCAGE	0007	2,6	97	28-sept-09
MONTAUBAN (DE)	AVENUE	0		0008	3,5	28	28-sept-09
XERACO (DE)	ALLEE	0		0009	5,4	88	06-avr-10
REPUBLIQUE (DE LA)	PLACE	6	MAIRE	0010	2,6	46	28-sept-09
REPUBLIQUE (DE LA)	PLACE	1		0011	4,6	35	28-sept-09
BRIQUETERIE (DE LA)	RUE	11	FACE RUE DU LAC	0012	3	95	29-sept-09
BRIQUETERIE (DE LA)	RUE	22		0013	3,4	100	26-sept-09
PYRENES (DES)	AVENUE	37		0014	3,8	118	26-sept-09
EDELWEISS (DES)	RUE	15		0015	2,4	79	26-sept-09
PYRENES (DES)	AVENUE	11	ANGLE RUE DE L'EDELWEISS	0016	3,2	105	26-sept-09
SPORTS (DES)	RUE	0	FACE MAIRE	0017	2,6	88	26-sept-09
SPORTS (DES)	RUE	0	FACE IMPASSE DES HORTENSIAS	0018	2,8	88	26-sept-09
BELLEVUE	RUE	7		0019	7,2	90	28-sept-09
CARROLS (DES)	RUE	1	FACE RUE DE LA RESISTANCE	0020	5	75	28-sept-09
DIX NEUF MARS 1962 (DU)	RUE	2	ANGLE RUE DU 8 MAI 1945	0021	2,8	57	26-sept-09
DIX NEUF MARS 1962 (DU)	RUE	24		0022	3	103	26-sept-09
LANGUEDOC (DU)	AVENUE	0	ANGLE AVENUE DES CEVENNES	0023	3	98	28-sept-09
PARC (DU)	RUE	0	RESEAU GENERALE DES EAUX	0024	3,5	60	28-sept-09
LANGUEDOC (DU)	AVENUE	24		0025	2,5	48	28-sept-09
TOURNESOLS (DES)	IMPASSE	12		0026	2,9	55	28-sept-09
TOURNESOLS (DES)	IMPASSE	0		0027	3	80	28-sept-09
PIERRES (DES)	CHEMIN	0	RESEAU GENERALE DES EAUX	0028	4	96	28-sept-09
BRUGUET (DU)	AVENUE	0	SUPER U FACE N°19	0029	3	117	28-sept-09
BAUDELAIRE	RUE	24		0030	3	106	26-sept-09
LAMARTINE	RUE	0	ANGLE RUE VICTOR HUGO	0031	3	76	26-sept-09
SALAMANDRE (DE LA)	RUE	7		0032	3,4	80	26-sept-09
TOULOUSE (DE)	AVENUE	0	FACE N°59	0033	3,2	58	26-sept-09
COUBERTIN PIERRE DE	ALLEE	0	COMPLEXE SPORTIF	0034	3,2	45	28-sept-09
TAMARIS (DES)	IMPASSE	2	ANGLE RUE DU VERGER	0035	3,4	78	26-sept-09
NOSETIERS (DES)	RUE	27		0036	3	74	26-sept-09
TOULOUSE (DE)	AVENUE	64		0037	3,5	46	26-sept-09
CERISIERS (DES)	RUE	0		0038	3	110	26-sept-09
GAMOUNA (DE)	AVENUE	10	ANGLE IMPASSE DES ROSES	0039	3,5	114	26-sept-09
GAMOUNA (DE)	AVENUE	35		0040	3,6	128	26-sept-09
TOULOUSE (DE)	AVENUE	0	FACE N°97	0041	3,2	78	28-sept-09
TOULOUSE (DE)	AVENUE	0	FACE N°113	0042	2	74	28-sept-09
PARC (DU)	RUE	0	RESEAU GENERALE DES EAUX	0043	3,5	78	28-sept-09
CABANES (DES)	CHEMIN	0	ANGLE CH DU PARC	0044	1,8	6	28-sept-09
HUGO VICTOR	RUE	0	FACE N°15	0045	3	40	26-sept-09
HUGO VICTOR	IMPASSE	12		0046	3	31	26-sept-09
GENETS (DES)	RUE	14		0047	4	64	26-sept-09
BELLEVUE	RUE	22	ANGLE IMPASSE DE LA CRESTIANE	0048	5	88	28-sept-09
ROCHEFORT (DE)	RUE	10	ANGLE IMPASSE DE ROCHEFORT	0049	5	50	28-sept-09
MESSIEN (DE)	IMPASSE	0		0050	4	82	16-août-10
COUBERTIN PIERRE DE	IMPASSE	3		0051	3	113	28-sept-09
ROCHEFORT (DE)	RUE	23	FACE RUE DES CARROLS	0052	3,2	52	28-sept-09
GAMOUNA (DE)	AVENUE	0	ANGLE IMPASSE DE GAMOUNA	0053	3,8	60	26-sept-09
GAMOUNA (DE)	AVENUE	0	FACE CHEMIN DES COURNADES	0054	4	74	29-sept-09
GAMOUNA (DE)	AVENUE	0		0055	3,6	77	26-sept-09
PETIT PARADIS (DU)	IMPASSE	0	ETC LACÈNES RESEAU GENERALE DES EAUX	0056	4	84	15-mai-05
PARC (DU)	CHEMIN	0	RESEAU GENERALE DES EAUX	0057	3,6	110	28-sept-09
XERACO (DE)	ALLEE	0	RESEAU GENERALE DES EAUX	0058	4	64	28-sept-09
LAC (DU)	RUE	11		0059	4	94	29-sept-09
EURO (DE L')	AVENUE	0	RESEAU GENERALE DES EAUX	0060	3,8	88	28-sept-09
GUTENBERG	RUE	0	RESEAU GENERALE DES EAUX	0061	4	70	28-sept-09
PIERRES (DES)	CHEMIN	0	RESEAU GENERALE DES EAUX	0062	4	96	28-sept-09
ROCHEFORT (DE)	RUE	0		0063	3,8	52	28-sept-09
PECHERS (DES)	IMPASSE	0		0064			
EURO (DE L')	AVENUE	0	RESEAU GENERALE DES EAUX	0065	4,2	82	28-sept-09
EURO (DE L')	AVENUE	0	ANGLE IMPASSE DE VALENCE	0066	4,2	85	28-sept-09
CEVENNES (DES)	AVENUE	0	FACE IMPASSE DU QUERCY	0067	3	81	28-sept-09
CASTELGNIEST (DE)	ROUTE	0		0068			28-sept-09
PIERRES (DES)	CHEMIN	0	CGE CENTRE ET NORD	0069	3,5	80	28-sept-09
RIVERE (DE LA)	RUE	0		0070	3,8	80	28-sept-09
COURNADES (DES)	IMPASSE	0	ANGLE AVENUE DE GAMOUNA	0071	3,8	90	26-sept-09
XERACO (DE)	ALLEE	0		0072	4	96	26-sept-09
TOULOUSE (DE)	AVENUE	0		0073			26-sept-09
GROUPE SCOLAIRE	AVENUE	0	RUE DES MESANGES - A L'INTERIEUR DE GROUPE SCOLAIRE	0075			28-sept-09
SPORTS (DES)	RUE	0		0076			15-mars-05
INDUSTRIE (DE L')	AVENUE	0	CGE CENTRE ET NORD	0077			26-sept-09
INDUSTRIE (DE L')	AVENUE	3		0078	3,6	100	28-sept-09
MOULINE (LA)	IMPASSE			0080			04-mai-10
TOULOUSE (DE)	AVENUE			0081			
PARC (DU)	RUE			0082	4	82	16-août-10

### 3.2. Consommation future à BRUGUIERES :

Le projet de PLU prévoit l'urbanisation des zones suivantes :



### 3.2.1 A l'Ouest de l'autoroute (ressource Lacourtenourt) horizon 2012/2020 :

- Pas d'opérations.

### 3.2.2 A l'Est de l'autoroute (ressource Saint Caprais) horizon 2012/2020 :

- **N° 1** : Zone 1 AU Impasse des Noisetiers : 0.9 ha à vocation mixte soit 15 logements

 **Les 2 canalisations existantes en diamètre 150 et 100 mm présentes route de Montauban permettront de desservir les besoins alimentaires de cette opération.**

- **N° 2** : Zone 1 AUa Av de Montauban : 1.3 ha à vocation mixte soit 20 logements

 **La canalisation existante en diamètre 200 mm présente route de Montauban permettra de desservir les besoins alimentaires de cette opération.**

 Toutefois, s'agissant d'une zone en point haut au pied du château d'eau, la pression du réseau pourra-t-être un élément pénalisant si des constructions à étages étaient envisagées ou si la vocation des équipements justifierait de disposer d'une pression spécifique (cas d'établissements sujets à des effets de pointe, par exemple). Dans ce cas, les opérations d'urbanisation devront prévoir des **dispositifs de surpression**.

- **N° 3** : Zone 1 AUB Rue des Bois : 1.0 ha à vocation mixte soit 15 logements

 **Les 2 canalisations existantes en diamètre 250 et 125 mm présentes route de Montauban permettront de desservir les besoins alimentaires de cette opération.**

 Toutefois, s'agissant d'une zone en point au pied du château d'eau, la pression du réseau pourra-t-être un élément pénalisant si des constructions à étages étaient envisagées ou si la vocation des équipements justifierait de disposer d'une pression spécifique (cas d'établissements sujets à des effets de pointe, par exemple). Dans ces cas, ces opérations d'urbanisation devront prévoir des **dispositifs de surpression**.

- **N° 4** : Zone 1 AUC RD 4 : 2.1 ha à vocation artisanats et commerces

 **La canalisation existante en diamètre 250 mm présente route de Montauban permettra de desservir les besoins alimentaires de cette opération.**

 Toutefois, s'agissant d'une zone en point haut proche du château d'eau, la pression du réseau pourra-t-être un élément pénalisant si des constructions à étages étaient envisagées ou si la vocation des équipements justifierait de disposer d'une pression spécifique (cas d'établissements sujets à des effets de pointe, par exemple). Dans ces cas, ces opérations d'urbanisation devront prévoir des **dispositifs de surpression**.

- **N° 5** : Zone 1 AUC Avenue du Gamouna : 1.0 ha à vocation mixte soit 15 logements

 **La canalisation existante en diamètre 125 mm présente avenue du Gamouna permettra de desservir les besoins alimentaires de cette opération.**

- **N° 6** : Zone AUC secteur du Castelet : zone urbaine (renouvellement urbain) à vocation logement + commerces

 **La canalisation existante en diamètre 200 mm présente route de Montauban permettra de desservir les besoins alimentaires de cette opération.**

- **N° 7** : Zone AU0 secteur BUN : 3.8 ha à vocation mixte soit 150 logements

 **La canalisation existante en diamètre 125 mm présente route de Castelginest permettra de desservir les besoins alimentaires de cette opération.**

- **N° 8** : Zone 2 AU0 Borde Haute : 4.2 ha à vocation mixte soit 60 logements

 **La canalisation existante en diamètre 125 mm présente au nord de l'opération permettra de desservir les besoins alimentaires de cette opération.**

 Toutefois, s'agissant d'une zone au pied du château d'eau, la pression du réseau pourra-t-être un élément pénalisant si des constructions à étages étaient envisagées ou si la vocation des équipements justifierait de disposer d'une pression spécifique (cas d'établissements sujets à des effets de pointe, par exemple). Dans ces cas, ces opérations d'urbanisation devront prévoir des **dispositifs de surpression**.

**Les zones suivantes, dont l'urbanisation est envisagée au-delà de l'horizon 2020, feront l'objet d'études spécifiques, à la suite du schéma directeur de 2013 et dès que ces projets auront pu être décrits plus en détail.**

### **3.2.3 A l'Ouest de l'autoroute (ressource Lacourtenourt) horizon au-delà de 2020:**

- **N° 11** : Zone 2 AUE0 Nord - chemin du parc : 6.1 ha à vocation d'activité

### **3.2.4 A l'Est de l'autoroute (ressource Saint Caprais) horizon au-delà de 2020:**

- **N° 9** : Zone AU0 La Plane : 6.3 ha à vocation mixte
- **N° 10** : Zone AU0 Le Coustou : 6.1 ha à vocation mixte
- **N° 12** : Zone AUE0 Abords RD4 : 2.0 ha à vocation d'activité

### 3.3. Diagnostic du réseau prenant en compte l'évolution de la consommation future sur la période 2012/2020 :

#### 3.3.1 A l'Ouest de l'autoroute (ressource Lacourtenourt) :

- ☞ Pas d'opérations prévues sur cette période, donc aucune modification à l'état actuel.
- ☞ Toutefois, pour émettre un avis définitif, une analyse globale cumulée des projets de développement de l'ensemble des communes desservie par l'usine de Lacourtenourt devra être engagée. Cette analyse sera menée dans le cadre de l'étude du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, dont l'élaboration est prévue dans le courant de l'année 2013.

#### 3.3.2 A l'Est de l'autoroute (ressource Saint Caprais) :

- Pour l'ensemble de ces opérations, on peut donc envisager la réalisation de 215 logements (environ 600 habitants) et de bâtiments à vocation artisanats et commerces, soit une consommation maximale supplémentaire estimée à 100 000 m<sup>3</sup>/an.
- Les pressions sont satisfaisantes pour satisfaire les besoins domestiques, sauf en pied du château d'eau, hors situation de défense incendie. Dans les zones situées à proximité du château d'eau, et selon la hauteur des bâtiments envisagés, le recours à un surpresseur en pied d'immeuble est à prévoir.
- Les vitesses dans les conduites sont très faibles (inférieures à 0.50 m/s).
- Le volume de stockage du réservoir de BRUGUIERES (besoin : 350 000 m<sup>3</sup>/an = 960 m<sup>3</sup>/j - capacité 1 000 m<sup>3</sup>/j) présenterait une autonomie suffisante (environ **24 heures**), alors qu'il est généralement admis que le dimensionnement du réservoir devrait permettre une desserte pendant 12 heures au minimum en cas d'arrêt de son alimentation (temps moyen estimé pour rétablir cette alimentation).

- ☞ IMPORTANT : l'ensemble de ces premières préconisations devrait faire l'objet d'études plus fines pour prendre en compte le redéploiement des compétences Eau Potable sur l'ensemble du territoire, et intégrer les projets de renforcement de réseau à venir.
- ☞ Toutefois, pour émettre un avis définitif, une analyse globale cumulée des projets de développement de l'ensemble des communes desservie par l'usine de Saint Caprais devra être engagée.
- ☞ En tout état de cause, ce n'est qu'à l'occasion du futur Schéma Directeur AEP de la CUGT que cette étude pourra être menée, soit fin 2012 / début 2013, et en concertation avec les syndicats des eaux en zone limitrophe de la CUGT.

#### 3.3.3 Capacité du réseau à assurer la défense incendie

Un diagnostic des poteaux incendie déclarés « non-conformes » sera lancé dès 2012.

Il est rappelé que le réseau d'eau potable est dimensionné pour répondre aux besoins alimentaires et donc que la solution occasionnelle de mise en place de « Bâches Incendie » devra être envisagée en cas d'insuffisance du réseau.

Les besoins incendie concernent également aussi le stockage de l'eau dans le réservoir, puisque celui-ci doit contenir au minimum le volume d'extinction validé sur le réseau de distribution qui en dépend, soit 120 m<sup>3</sup> pour 1 PI, 240 m<sup>3</sup> pour 2 PI en simultané et ainsi de suite.

- ☞ L'adéquation du volume des ouvrages de stockage et de leur mode de gestion devra être analysé à partir d'une modélisation spécifique, pour évaluer leur capacité à contribuer à la défense incendie.

#### **4. ANNEXE : Schéma de l'alimentation en eau potable de Bruguières**

# COMMUNE DE BRUGUIERES

## REVISION DU PLU Schéma du réseau d'Alimentation en Eau Potable et de Défense Incendie

